

Le ministère de l'Education "ouvert au dialogue" avec le syndicat général de l'enseignement secondaire

Le ministère de l'Education a souligné son attachement au principe de dialogue avec le syndicat de l'enseignement secondaire "afin d'instaurer un climat social propice et des conditions aidant au succès de l'année scolaire".

Dans une lettre adressée au syndicat de l'enseignement secondaire, le ministère s'est déclaré "surpris par la condition posée par le syndicat de lier le dialogue et les négociations avec l'assainissement par le ministre de l'Education de son département des figures de la corruption et du népotisme", "comme l'attestent les déclarations et interviews donnés à la presse écrite et audiovisuelle par les membres de cette structure syndicale".

A cet égard, le ministère a lancé un appel au syndicat de lui faire parvenir "les communiqués et correspondances rendus publics dernièrement à ce sujet ainsi que des dossiers dont il a possession et qui impliquent quiconque parmi les cadres et agents du ministère afin que les services concernés soient en mesure d'entreprendre les investigations et les enquêtes nécessaires et prendre les mesures qui s'imposent".